

Norme belge

EN 16931-1:2017+A1:2019/AC:2020



NBN EN 16931-1:2017+A1:2019/AC:2020



Facturation électronique - Partie 1 : Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique

Valable à partir de 27-08-2020

Ce corrigendum s'applique à la norme NBN EN 16931-1:2017+A1:2019.

ICS: 35.240.20, 35.240.63

EUROPEAN STANDARD
NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM

**EN 16931-
1:2017+A1:2019/AC**

Juin 2020

ICS 35.240.20; 35.240.63

Version Française

Facturation électronique - Partie 1 : Modèle sémantique de données des
éléments essentiels d'une facture électronique

Elektronische Rechnungsstellung - Teil 1:
Semantisches Datenmodell der Kernelemente
einer elektronischen Rechnung

Electronic invoicing - Part 1: Semantic data
model of the core elements of an electronic
invoice

Ce corrigendum prendra effet le 24 juin 2020 pour incorporation dans la version anglaise
officielle de la EN.



EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION
COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Brussels

EN 16931-1:2017+A1:2019/AC:2020 (F)**1 Généralités**

CEN BOSS : « Un corrigendum est publié afin de corriger une erreur technique ou une ambiguïté dans une Norme européenne (ou un Document d'harmonisation pour le CENELEC), une Spécification technique ou un Rapport technique, introduite par inadvertance lors de la rédaction ou de l'impression et qui pourrait entraîner une application incorrecte ou dangereuse de la publication. Les corrigenda ne sont pas publiés afin de corriger des erreurs réputées ne pas avoir de conséquences sur l'application de la publication, par exemple des erreurs mineures d'impression. Les corrigenda ne sont pas publiés afin de mettre à jour des informations devenues obsolètes depuis la publication. ».

Les indications ci-après sont des corrections du texte dans la Norme européenne qui si elles ne sont pas intégrées, pourraient entraîner une mise en application incorrecte de la norme. À ce titre, elles n'ajoutent, ne suppriment ou ne modifient aucune fonctionnalité.

2 DE_CR2**4.2 Contenu du modèle de facture de base**

Dernier alinéa, remplacer « CEN/TR 1693-5 » par « CEN/TR 16931-5 ».

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner l'utilisation d'une mauvaise méthodologie.

3 DE9 : Remplacement par « Code » pour le type de données sémantiques de BT-21**Tableau 2, Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique, ligne BT-21**

Dans la colonne *Type de données sémantiques*, remplacer « Texte » par « Code ».

Justification : Correction d'une erreur. Le type de données indiqué dans la Norme européenne est faux. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

4 IT13 : Référence à la directive**Tableau 2, Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique, ligne BT-120**

À la ligne BT-120, remplacer « Articles 226 points 11 à 15 de la Directive 2006/112/CE [2]. » par « **Par exemple** Articles 226 points 11 à 14 de la Directive 2006/112/CE [2]. »

Justification : Référence plus précise. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

5 DE3 : Clarification de la définition juridique de document externe**Tableau 2, Modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique, ligne BT-124**

À la ligne BT-124, colonne *Note d'utilisation*, ajouter : « **Il convient que la facture puisse être traitée sans accéder à des documents externes.** » pour lire :

« Les documents externes ne font pas partie de la facture. **Il convient que la facture puisse être traitée sans accéder à des documents externes.** L'accès à des documents externes peut impliquer des risques. ».

Justification : Clarification. Résoudre l'ambiguïté et peut entraîner une mise en application incorrecte.

6 DE_CR3

Dans le Tableau 3, Règles « métier » — Contraintes d'intégrité, ligne BR-42, quatrième colonne, remplacer « BT-144, BT-145 » par « BT-139, BT-140 ».

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

7 DE_CR4

Dans le Tableau 3, Règles « métier » — Contraintes d'intégrité, ligne BR-44, quatrième colonne, remplacer « BT-139, BT-140 » par « BT-144, BT-145 ».

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

8 IT9 : Modification de 6.5.3, Type Unit Price Amount (Montant du prix unitaire)

Ajouter « Le type EN 16931_ Unit Price_ Amount peut comprendre une virgule flottante sans limites pour le nombre de décimales. ».

Justification : Type de donnée manquant qui peut entraîner une mise en application incorrecte.

9 IT10 : Modification de 6.5.4, Type Quantity. (Quantité)

Ajouter « Le type EN 16931_ Quantity. peut comprendre une virgule flottante sans limites pour le nombre de décimales. ».

Justification : Type de donnée manquant qui peut entraîner une mise en application incorrecte.

10 IT11 : Modification de 6.5.5, Type Percentage. (Pourcentage)

Ajouter « Le type EN 16931_ Percentage_ Numeric. peut comprendre une virgule flottante sans limites pour le nombre de décimales. ».

Justification : Type de donnée manquant qui peut entraîner une mise en application incorrecte.

11 DE_CR6

6.5.13 Arrondi

Dernier tiret, remplacer « BT-110 » par « BT-117 ».

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

12 DE_CR7

En A.1.5, Exemple 4 (Remises et Charges ou Frais), ligne BT-92, quatrième colonne, changer la place de la parenthèse ouvrante pour lire : « (EUR, Assiette de la remise au niveau du document x Pourcentage de remise au niveau du document) / 100, arrondi à deux décimales ». La parenthèse ouvrante n'est pas placée correctement.

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner une mise en application incorrecte.

EN 16931-1:2017+A1:2019/AC:2020 (F)

13 DE_CR9

En A.3.2.4, Remise au niveau d'une ligne

Remplacer « le Prix net de l'article (BT-138) » *par* « le Prix net de l'article (BT-146) ».

Remplacer « le Prix brut de l'article (BT-140) et le rabais sur le prix de l'article (BT-139) » *par* « le Prix brut de l'article (BT-148) et le rabais sur le prix de l'article (BT-147) ».

Remplacer «le groupe Détails du prix (BG-27) » *par* « le groupe Détails du prix (BG-29) ».

Justification : Correction d'une erreur. Peut entraîner une mise en application incorrecte.